

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de photographie
<b>Herausgeber:</b>	Société des photographes suisses
<b>Band:</b>	1 (1889)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	La photographie à l'Exposition Universelle internationale de Paris en 1889 [suite]
<b>Autor:</b>	Pricam, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-523812">https://doi.org/10.5169/seals-523812</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

10 gr. de sulfite de soude et 5 gr. de carbonate de potasse dans 150 gr. d'eau distillée, puis 5 gr. d'iconogène.

Si ces deux procédés accélèrent peut-être légèrement le développement, on arrive à des résultats aussi satisfaisants au moyen de la formule ordinaire, ce qui permet par conséquent de s'en tenir à elle seule.

Quant au bain d'alun que la notice recommande avant le fixage, je m'en suis passé jusqu'ici, et cela sans aucun inconvénient.

En résumé, l'iconogène possède une activité supérieure à celle des autres révélateurs employés jusqu'ici, tout en donnant des négatifs d'une grande finesse et d'une remarquable pureté. L'emploi en est des plus faciles et les solutions se conservent longtemps. Enfin, le prix en est modéré, et il n'a pas l'inconvénient de tacher les mains. Il semble donc destiné à occuper la première place parmi les procédés de développement pour la photographie<sup>1</sup>.

G. P.

---

**La photographie  
à l'Exposition Universelle internationale de Paris  
en 1889.**

(Suite.)

La plupart des établissements qui s'occupent spécialement des agrandissements font également usage de la lumière électrique pour la production des clichés et des épreuves positives amplifiées.

En fait de lumière toutefois, la plus puissante et la plus

<sup>1</sup> La maison Engel-Feitknecht livre l'iconogène à raison de 4 fr. les 100 gr. et 32 fr. le kil. La pharmacie Gœgg, à Genève, livre des solutions toutes préparées de ce révélateur.

économique est bien toujours sans contredit celle qui nous est fournie par notre vieil ami le soleil. Mais ce précieux collaborateur a ses heures de repos et de caprices, surtout dans nos climats. Il ne peut en outre pénétrer partout, et force est bien de chercher à remplacer son utile concours par d'autres sources lumineuses.

Depuis l'introduction, il y a une dizaine d'années, du procédé au gélatino-bromure, le travail des opérateurs a diminué dans une proportion considérable. Le bagage encombrant qui était une des nécessités de la vie du photographe paysagiste, s'est réduit à peu de chose. La faculté de se procurer des plaques toutes préparées évite à l'amateur les multiples opérations toutes fort délicates qui lui incombaient autrefois. Par l'emploi d'objectifs à foyer fixe, la mise au point elle-même a disparu. Pour bien des personnes qui se livrent aux délices de la photographie, le travail se borne maintenant au choix du sujet et à l'ouverture plus ou moins correcte de l'objectif, après quoi elles s'en remettent à un opérateur professionnel pour les soins du développement du cliché et du tirage des positifs.

Il semblait donc que de suppression en simplification, il ne restait plus grand'chose à écarter. Les inventeurs n'ont pas partagé cette opinion et ont cherché encore à supprimer.... le photographe. Le premier de ces simplificateurs à outrance est M. Enjalbert, bien connu par l'appareil de voyage qui porte son nom, ainsi que par son revolver photographique. Ce constructeur a exposé et fait fonctionner avec succès devant le jury un appareil automatique qui aspire à prendre rang à côté des appareils distributeurs de chocolat ou de cigares qui sont placés à la disposition du public dans les gares et autres lieux fréquentés.

Pour obtenir son portrait, il suffit, après avoir introduit une pièce de monnaie dans une ouverture *ad hoc*, de prendre

place sur un siège situé en face de l'ouverture où se trouve l'objectif.

Une sonnerie électrique annonce le commencement de l'opération et avertit le poseur d'avoir à rester immobile. Une seconde sonnerie le relève de cette obligation, et cinq minutes après l'introduction de la pièce de monnaie, le portrait terminé sort par une ouverture placée à la partie inférieure de l'appareil et arrive en mains de l'original. Ce dernier peut se permettre les observations les plus vertes, l'appareil est impassible et ne discute pas les mérites de ses œuvres. Le mécanisme intérieur est un vrai chef-d'œuvre de patientes combinaisons. Toutes les opérations successives, collodionage, mise au bain d'argent, exposition, développement, fixage et lavage, s'effectuent par un moteur électrique actionné par des accumulateurs placés dans la base de l'appareil.

Cette machine est toutefois plutôt une démonstration de ce qui peut être fait qu'un instrument pratique. La complication du système et la délicatesse des différents organes dont il se compose le rendent sujet à de fréquents dérangements. Les opérateurs devront en conséquence attendre encore un peu lheureux moment où ils pourront se livrer aux douceurs de la pêche à la ligne pendant que l'appareil fonctionnera pour eux, et où leur travail se bornera à remplir chaque soir les flacons du laboratoire automatique tout en vidant le tiroir de la recette. Si M. Enjalbert cherche à supprimer lopérateur, M. Dessendier, de Roanne, s'adresse au tireur. Il expose en effet une machine pour le tirage automatique des épreuves positives au chlorure d'argent ou au charbon. L'appareil une fois réglé et muni de bobines de papier sensible, accomplit son œuvre sans aucun secours de la main de lhomme. Les épreuves sont d'une parfaite régularité et le tirage procède sans arrêt jusqu'à épuise-

ment de la provision de papier. La description de cet appareil fort compliqué nous entraînerait plus loin que ne le comporte l'espace dont nous disposons. Les personnes que cela pourrait intéresser pourront se procurer la brochure publiée par l'inventeur. Cette brochure contient des planches explicatives sans lesquelles il est assez difficile de se rendre compte de l'appareil, qui se compose de 4 parties : 1<sup>o</sup> La machine à châssis; 2<sup>o</sup> les intensificateurs (pour ramener tous les clichés à un même temps d'impression); 3<sup>o</sup> le photomètre enregistreur et avertisseur, et, 4<sup>o</sup> enfin, le moteur électrique ou à poids. Le tout forme un ensemble fort compliqué et ne nous paraît pas pouvoir entrer dans la pratique courante sans des perfectionnements qui rendent son emploi plus facile. Nous ne doutons du reste pas que l'habile inventeur qui a eu l'idée de cet appareil n'arrive à ce résultat désiré.

Nous trouvons dans la Section française une très utile et très intéressante application de la photographie. Nous voulons parler de la photographie sur bois à l'usage des graveurs.

Le report sur bois d'une image photographique constitue un petit problème assez délicat à résoudre dans la pratique. Le bois ne se prête guère à l'action de liquides dont le moindre inconvénient est de faire travailler la surface du bloc et de lui faire perdre la planimétrie qui est indispensable pour une impression nette du sujet.

De plus, la couche doit être assez tendre pour ne pas gêner le travail du graveur et assez pulvérulente pour ne pas sauter en écailles sous l'action du burin. MM. Vallot frères, de Paris, ont vaincu ces difficultés, et leur exposition est fort intéressante. Il va de soi que le procédé étant exploité commercialement par ces inventeurs, n'a pas été rendu public. D'après l'examen des blocs exposés, il semble

qu'il s'agit d'un positif sur collodion transporté sur le bois et dont la couche est détruite après le transport, ne laissant subsister que l'image formée d'argent métallique réduit. Quoi qu'il en soit, le résultat est absolument satisfaisant.

(*A suivre.*)

E. PRICAM.

---

### Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans les eaux du lac Léman.

« Mes premiers essais pour déterminer, par voie photographique, la limite de pénétration de la lumière dans l'eau du lac Léman datent de 1873; j'avais déjà alors constaté que la *limite d'obscurité absolue*, pour le chlorure d'argent, était de 45<sup>m</sup> de profondeur en été, de 100<sup>m</sup> en hiver.

« Depuis lors, des expériences du Dr G. Asper dans les lacs de Zurich et de Wallenstadt, celles de MM. Fol et Sarsin dans le Léman, ont montré que, pour les plaques extra-sensibles de Monckhoven, cette limite descend à une profondeur à peu près double.

« L'intérêt de ces recherches pour la biologie des faunes profondes m'a engagé à les reprendre d'une manière plus systématique et mieux suivie.

« Dans le but d'arriver à une suite régulière d'observations, j'ai préféré m'en tenir à ma méthode des papiers sensibilisés au chlorure d'argent, laquelle est d'une application plus facile que celle des physiciens genevois. J'ai superposé à la même ligne de sonde, à 10<sup>m</sup> d'intervalle, des appareils photographiques que j'allais poser de nuit à 3 km 500 de la rive, devant Morges, par 130<sup>m</sup> de profondeur d'eau; je les laissais exposés dans le lac jusqu'à ce qu'une belle journée de brillant soleil m'eût assuré une action photographique